

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 16

Date de la convocation : 24 Septembre 2021

Secrétaire de séance : N. MICHEL

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le TRENTE SEPTEMBRE à VINGT HEURES, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Gérard BOUDIER, maire.

38-2021 ACTUALISATION DES TARIFS DU CIMETIERE

Nadine MICHEL, adjointe au maire, déléguée au cimetière, informe l'assemblée délibérante des évolutions de la législation funéraire et propose d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2022 :

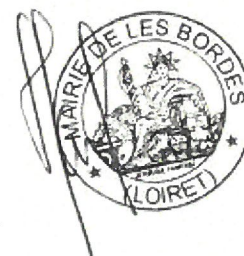
	TARIFS 2021	TARIFS au 1 ^{er} janvier 2022
Concessions		
15 ans	supprimé	135,00 €
30 ans	135,00 €	210,00 €
50 ans	210,00 €	Supprimé au 1 ^{er} novembre 2021
Columbarium		
15 ans	450,00 €	450,00 €
30 ans	850,00 €	870,00 €
Cavernes		
15 ans	200,00 €	210,00 €
30 ans	350,00 €	360,00 €
Jardin du souvenir		
Plaque d'identification	130,00 €	Supprimé au 1 ^{er} novembre 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
DE REVALORISER les tarifs comme suit au 1^{er} janvier 2022

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre les membres présents à cette séance

Le Maire

Gérard BOUDIER



Le Maire certifie que la présente délibération a été conformément à l'article L 2131-1 du CGCT, affichée à la porte de la mairie en date du 08/10/2021